

Texte-action voté par le congrès SNUipp-FSU Pas-de-Calais réuni les 29 et 30 mai 2013

Les gouvernements européens profitent de la crise financière et économique pour imposer des politiques d'austérité et de dérégulation économique qui ont pour seuls effets la baisse importante du pouvoir d'achat, la dégradation des conditions de travail et d'accès à l'emploi et à la retraite, et à l'ensemble des services publics. Ces atteintes remettent en cause l'héritage social du conseil national de la Résistance (protection sociale, réduction des droits sociaux, retraites). Elles touchent déjà de plein fouet les plus démunis et paupérisent également les classes moyennes.

La « nouvelle réforme » des retraites, annoncée par le gouvernement pour la rentrée ne marque pas de rupture et s'inscrit dans la continuité des politiques précédentes.

La fonction publique a été malmenée par la doctrine du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans le cadre de la RGPP, par le gel des salaires, par la régression des droits syndicaux et la nocivité du dialogue social, véritable stratégie gouvernementale et patronale, qui s'oppose au syndicalisme de lutte. La MAP (modernisation de l'action publique) constitue maintenant un nouveau danger d'affaiblissement de la fonction publique.

Malgré les grandes promesses du nouveau gouvernement concernant l'Education nationale, la « refondation de l'école » ne répond en rien à la gravité de la situation. Il est nécessaire de construire une nouvelle loi d'orientation scolaire définissant la politique éducative de la nation et la transformation de l'école. Celle-ci devra mettre en place une vraie égalité d'accès aux savoirs et à la formation pour faire réussir tous les élèves, développer de bonnes conditions d'enseignement, permettre aux enseignants ayant eu une véritable formation professionnelle d'exercer leur métier dans le cadre de nos valeurs républicaines.

Une action syndicale forte et volontariste est essentielle pour développer le Service Public d'Education et pour défendre ses personnels.

Le département du Pas-de-Calais est un département qui se distingue par la faiblesse de ces indicateurs sociaux. La misère s'intensifie et s'accompagne d'un éloignement de l'école notamment des familles les plus en difficulté. Le SNUipp continuera à développer des relations avec les structures d'éducation populaire afin de permettre le développement d'actions destinées à favoriser des partenariats, en tenant compte des spécificités de chacun.

Le SNUipp-FSU doit instaurer dès à présent un rapport de force pour que la réforme des rythmes scolaires ne soit pas l'occasion donnée aux collectivités locales de mettre la main sur l'école et pour que l'avis des enseignants soit réellement pris en compte.

En outre, La lutte syndicale exige la restauration des droits syndicaux malmenés, la préservation et l'amélioration du statut de fonctionnaire, garant d'un service public de qualité, égalitaire et efficace. Le SNUipp-FSU 62 dénonce et s'oppose aux recrutements de personnels enseignants contractuels qui mettent en cause le statut du fonctionnaire.

Il est par ailleurs essentiel de revaloriser le métier d'enseignant en augmentant la valeur et le nombre de points d'indice du salaire. Les équipes doivent être écoutées et entendues, le travail des personnels, visible et invisible, doit être reconnu. Le SNUipp-FSU doit revendiquer la revalorisation et la pérennisation du système des pensions par répartition. Il est par ailleurs impératif de lutter-contre les projets gouvernementaux : allongement de la durée de cotisation et désindexation des pensions. Ces mesures mettraient en péril les retraites actuelles et celles à venir.

De plus, le SNUipp-FSU 62 réclame la prise en compte des situations des collègues nommés loin de leur domicile, s'oppose au poste de titulaire départemental qui bloque cette situation, demande la prise en compte des besoins de postes au titre de la formation initiale, la suppression des blocages de postes et l'interdiction des postes de stagiaires dans le dispositif du plus de maîtres que de classes.